

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Noël  
7 août 2023

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Noël, tenue le 7 août 2023, à 19 h 00, au lieu ordinaire des séances et à laquelle étaient présents le maire, M. Gilbert Marquis et les conseillères et conseillers suivants :

MME Johanne Gagné  
Cathy Perreault

MM. Guy Gendron  
Hugues Ouellet  
Gaétan Landry

Est aussi présente Mme Manon Caron, directrice générale et greffière trésorière.

### **ORDRE DU JOUR**

093-2023

Il est proposé par, appuyé par M. Guy Gendron, appuyé par M. Hugues Ouellet et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item varia ouvert.

### **PROCÈS-VERBAL**

094-2023

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par Mme Johanne Gagné et résolu unanimement :

D'adopter le procès-verbal du 4 juillet 2023 2023, avec la modification suivante :

. résolution # 088-2023 on devrait lire proposé par Mme Johanne Gagné et non Mme Johanne Ouellet.

### **LES COMPTES À PAYER**

095-2023

Il est proposé par Mme Johanne Gagné, appuyé par Mme Cathy Perreault et résolu unanimement :

D'approuver la liste des comptes à payer au 7 août 2023, pour un montant de cinquante-mille-trois-cent-quatre-vingts et quatre-vingt-quatre (50 380.84 \$). La liste des comptes non-inclus dans le tableau au montant de sept-mille-cinq-cent-cinquante-trois et quatre-vingt-seize (7 553.96 \$). La liste des comptes payés d'avance au montant de vingt-deux-mille-six-cent-soixante-un et quatre-vingt-douze (22 661.92 \$) incluant un montant de sept-mille-six-cent-vingt-huit et vingt ( 7 628.20 \$) de salaire brut en administration.

### **Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée, Manon Caron, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.

## **APPUI À LA PRÉVENTION DES ESPÈCES ENVAHISSANTES-MRC DE LA MATAPÉDIA**

096-2023

Considérant la confirmation de la présence de la moule zébrée dans le lac Témiscouata au Bas St-Laurent ;

Considérant la confirmation de la présence de la Vivipare géorgienne (escargot) dans le lac Matapédia ;

Considérant les impacts environnementaux et économiques négatifs que génère la présence de la moule zébrée et d'autres espèces exotiques envahissantes dans les plans d'eau ;

Considérant que plusieurs lacs du territoire de la MRC de La Matapédia sont fréquentés par une clientèle qui provient de l'extérieur de la région, augmentant ainsi fortement les probabilités d'apparition desdites espèces exotiques envahissantes dans ces lacs ;

Considérant qu'un plan d'action concerté a été élaboré afin de mettre en place les mesures préventives nécessaires pour éviter l'infiltration d'espèces exotiques envahissantes dans les principaux plans d'eau du territoire de la MRC ;

Considérant que la mise en place de stations de lavage et l'adoption d'un règlement obligeant le lavage des embarcations sont des actions prévues au PRMHH adopté en décembre 2022 par le conseil de la MRC dans le but d'éviter l'introduction des espèces exotiques envahissantes dans les plans d'eau ;

Par conséquent, il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par M. Hugues Ouellet et résolu unanimement d'appuyer la mise en œuvre du plan d'action portant sur la gestion des stations de lavage et des débarcadères dans le cadre de la prévention aux espèces exotiques envahissantes sur les plans d'eau de la Matapédia.

## **ACHAT D'UN EXTINCTEUR ET D'UN BOITIER**

097-2023

Il est proposé par Mme Johanne Gagné, appuyé par M. Gaétan Landry et résolu unanimement :

D'autoriser l'achat d'un extincteur et d'un boîtier de protection. Le tout sera installé dans le Parc Adrien Gagnon afin d'assurer la sécurité lors de feu de foyer.

## **MANDAT MRC-TRAVAUX TECQ**

098-2023

Il est proposé par M. Hugues Ouellet, Mme Cathy Perreault et résolu unanimement :

Dans le Programme de la TECQ 2019-2023, de mandater le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia et ce pour,

- . **Relevé terrain**
- . **Étude géotechnique si requis**
- . **Plans et devis**
- . **Estimation préliminaire**
- . **Appel d'offres**

Relatif à la réfection de ponceau dans les rangs 11 et 12 pour un montant de travaux de 75 000.00 \$ :

**CENDRIER EXTÉRIEUR**

099-2023

Il est résolu unanimement :

D'autoriser l'achat d'un cendrier extérieur sur pied, le cendrier sera installé au Parc Adrien Gagnon.

**TRAVAUX DE VOIRIE**

100-2023

Il est proposé par Mme Johanne Gagné, appuyé par M. Guy Gendron et résolu unanimement :

D'effectuer différents travaux de voirie dans les rangs 11 et 12 pour un montant de moins de 25 000.00 \$.

**PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL)-VOLET  
ACCÉLÉRATION #DOSSIER YQK86839**

101-2023

Abrogé par la résolution numéro 112-2023

[REDACTED]

**VÉLO-PARC-AVANCE DE FONDS AU COMITÉ DES LOISIRS DE ST-NOËL**

101-2023

Il est proposé par Mme Johanne Gagné, appuyé par Mme Cathy Perreault et résolu unanimement :

D'autoriser la directrice générale à verser un montant de 59 212.13 \$ au comité des Loisirs de St-Noël représentant un montant de 19 965.94 \$ en don pour le vélo-parc (solde du 30 000\$ accordé) et une avance de fonds remboursable à la réception des subventions au montant de 39 247.18\$.

**CAMP DE JOUR-AVANCE DE FONS AU COMITÉ DES LOISIRS DE ST-NOËL**  
102-2023

Il est proposé par M. Hugues Ouellet et résolu unanimement :

D'autoriser la directrice générale à verser un montant de 5 000.00 \$ au comité des Loisirs de St-Noël représentant une avance de fonds remboursable à la réception des subventions d'emploi d'été Canada.

**CERTIFICAT CADEAU-BÉNÉVOLE, NOUVELLE NAISSANCE ET NOUVEAUX ARRIVANTS**  
103-2023

Il est proposé par Mme Johanne Gagné, appuyé par M. Hugues Ouellet et résolu unanimement :

1. D'offrir à M. Fabien Vaillancourt un certificat cadeau de 50.00 \$ de la COOP Alimentaire en remerciement de son aide pour le ménage au service d'animation.
2. D'offrir lors de la tenue du Dîner des familles le 27 août 2023, un certificat cadeau de 50.00 \$ de la COOP Alimentaire aux nouveaux arrivants et aux nouvelles naissances.

**POLITIQUE FAMILIALE**  
104-2023

Il est proposé par M. Hugues Ouellet, appuyé par Mme Cathy Perreault et résolu unanimement :

D'autoriser la demande de soutien à l'élaboration d'une Politique Familiale Municipale (PFM) et de mandater Mme Delphine Charmoille, coordonnatrice en loisirs intermunicipal, responsable d'assurer le suivi de la demande auprès du Ministère. Mme Cathy Perreault est l'élue responsable des questions familles.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**  
105-2023

Il est proposé par M. Guy Gendron et résolu unanimement :

De lever la séance à 21 h 35.

---

Gilbert Marquis  
Maire

---

Manon Caron  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Gilbert Marquis, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

M. Gilbert Marquis, maire